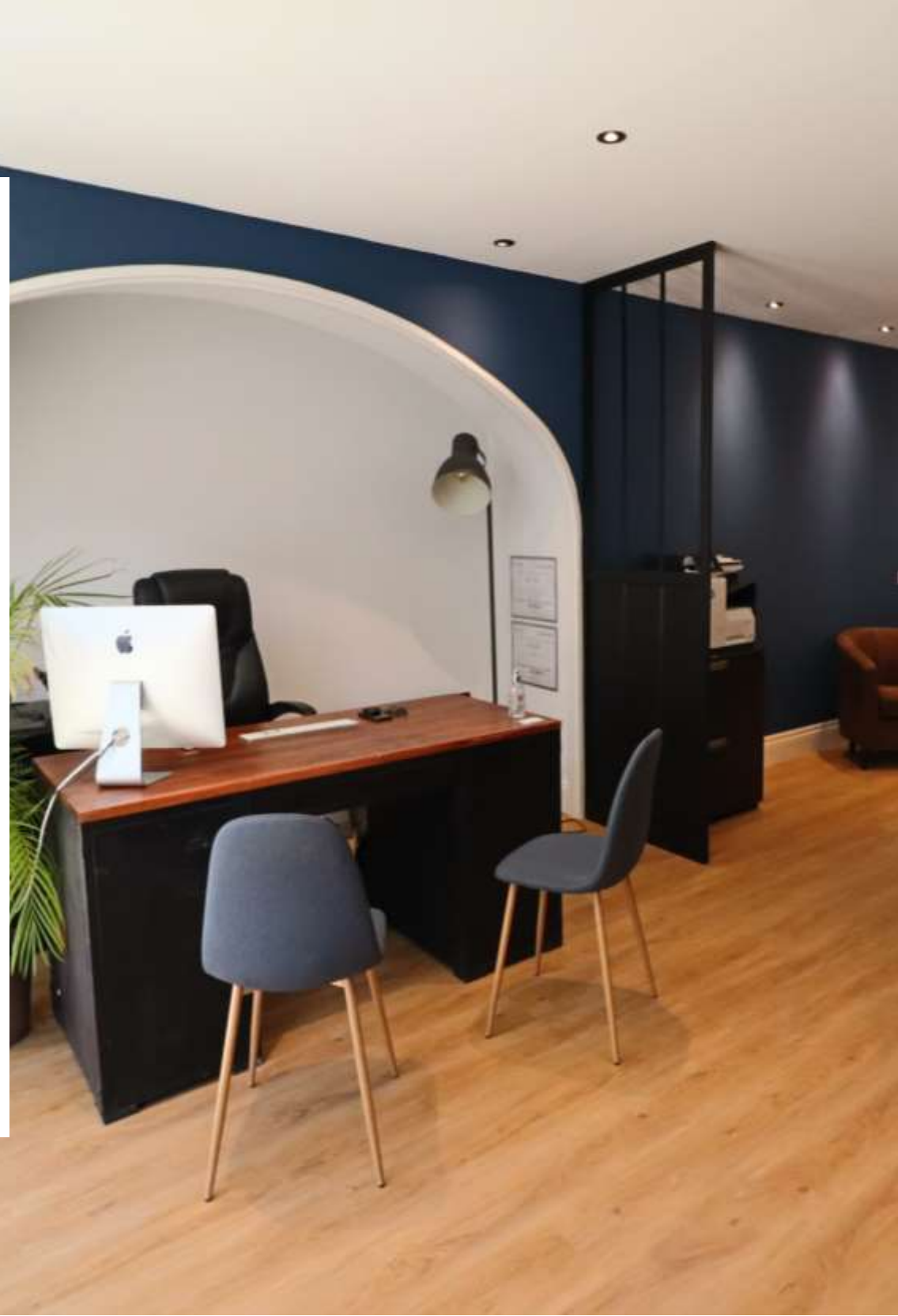



# GESTION LOCATIVE

**Optimisez votre temps et vos  
revenus en nous confiant  
votre patrimoine locatif !**



**04 90 46 98 46**  
**[contact@immobilierprovence.com](mailto:contact@immobilierprovence.com)**





Mettre en location son bien immobilier peut vite devenir une source de stress. Trouver le parfait locataire est loin d'être le seul défi.

Une fois ce dernier sélectionné, il faut encore s'acquitter de formalités administratives, gérer la comptabilité et entretenir son bien.

Pour un propriétaire bailleur, ce n'est pas toujours facile de concilier toutes ces tâches souvent chronophages avec son emploi du temps.

La solution ?

Nous confier l'ensemble des tâches inhérentes à la location de votre bien immobilier pour vivre votre investissement locatif en toute sérénité !

Découvrez dans ce guide tout ce que notre agence peut faire pour vous simplifier la vie.







# SOMMAIRE

**1** | **LES ÉTAPES CLÉS D'UNE**  
gestion locative

**2** | Nos services pour  
vous simplifier la vie

**3** | **UNE OFFRE ADAPTÉE À**  
vos besoins

**4** | Constitution de votre  
dossier

**5** | **PLUS DE DÉTAILS SUR**  
notre agence

# LES ÉTAPES CLÉS D'UNE GESTION LOCATIVE



ESTIMATION  
DU MONTANT  
DU LOYER



COMMUNICATION  
SUR VOTRE  
BIEN



SÉLECTION  
DE VOTRE  
LOCATAIRE



PRISE DE  
POSSESSION  
DU BIEN

MISE EN LOCATION



**GESTION  
COMPTABLE ET  
FISCALE**



**GESTION DE  
L'ENTRETIEN ET  
DES MENUS  
TRAVAUX**



**GESTION  
DES  
RISQUES**



**DÉPART  
DU  
LOCATAIRE**



**REMISE  
EN  
LOCATION**

**GESTION EN COURS DE BAIL**

**FIN DU BAIL**

# NOS SERVICES POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE

À chaque étape clé, notre agence vous propose tout un éventail de services personnalisés qui vous feront gagner un temps précieux dans votre quotidien.

1

MISE EN LOCATION

2

GESTION EN COURS DE BAIL

3

GESTION EN FIN DE BAIL



# 1

## MISE EN LOCATION

La mise en location de votre bien est une étape décisive dans la gestion locative. Nous vous aidons à optimiser ce processus pour minimiser les périodes de vacance et maximiser vos revenus.



# ESTIMATION DU MONTANT DU LOYER



Que votre bien ait déjà été loué ou non, à la prise du mandat, nous proposons toujours à nos clients de bénéficier de notre expertise pour faire une évaluation de la valeur locative du bien en fonction des tendances du marché.

Voici notre méthodologie pour évaluer votre bien :

- ▶ Nous examinons sur place l'état de votre bien
- ▶ Nous faisons une analyse comparative dans le quartier
- ▶ Nous étudions les tendances locales du marché locatif
- ▶ Nous validons à quel profil de locataire s'adresse votre bien

Suite à notre analyse, si nous constatons que votre bien est sous-évalué, nous vous fournissons nos recommandations stratégiques pour augmenter le loyer en respectant la réglementation et l'indice de référence des loyers en fonction de la situation : hausse en cours de bail, renouvellement de bail ou lors d'un changement de contrat.



# COMMUNICATION SUR VOTRE BIEN

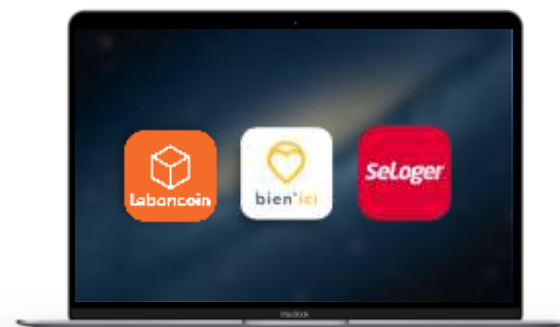


Une stratégie de communication efficace planifiée au bon moment, c'est la clé pour assurer que votre logement soit le plus rapidement loué. Simplifiez-vous la vie en nous confiant cette mission, nous nous occuperons de :

- ▶ La réalisation de photos pour valoriser votre bien
- ▶ La rédaction de votre annonce pour qu'elle soit la plus attrayante
- ▶ L'affichage de votre annonce sur la vitrine de l'agence
- ▶ La diffusion de votre annonce sur notre site web, sur nos réseaux sociaux ainsi que sur de nombreux portails de petites annonces :



SITE WEB  
DE L'AGENCE



PORTAILS  
IMMOBILIERS



RÉSEAUX  
SOCIAUX

COMMUNICATION SUR  
VOTRE BIEN

# SÉLECTION DE VOTRE LOCATAIRE

---



Le choix de vos locataires aura un impact direct sur le niveau de gestion que nécessitera votre logement. Que ce soit pour le paiement du loyer, l'entretien du logement, un mauvais choix peut vite rendre votre vie cauchemardesque !

Avant de signer le bail, il est donc très important de s'attarder sur le processus de sélection de vos futurs locataires. Notre agence a développé une méthodologie rigoureuse pour vous faire gagner du temps et pour vous aider à trouver les meilleurs candidats :

- ▶ Nous traitons les réponses à votre annonce et planifions les visites
- ▶ Nous effectuons pour vous les visites de votre bien
- ▶ Nous préparons les dossiers des candidats, procédons à une étude de leur solvabilité et vérifions leur éligibilité pour la garantie loyers impayés (GLI)
- ▶ Nous vous présentons les dossiers des candidats retenus pour que vous puissiez prendre une décision éclairée.

# PRISE DE POSSESSION DU BIEN

---



Une fois que vous avez choisi votre nouveau locataire, son emménagement dans votre logement marquera le début du bail. Pour éviter toute mauvaise surprise au cours du bail, il est important de ne pas négliger cette étape. Voici les services que nous offrons pour garantir votre sérénité au moment de la prise de possession de votre bien par un nouveau locataire :

- ▶ Rédaction d'un contrat de bail personnalisé.
- ▶ Réalisation de l'état des lieux d'entrée sur tablette numérique avec photos en annexe.
- ▶ Remise des clefs et relevé des compteurs.
- ▶ Encaissement d'un dépôt de garantie pour garantir les risques de dégradations.
- ▶ Si vous ne souscrivez pas à une GLI, nous pouvons rédiger et gérer les formalités d'un contrat de cautionnement.



A man in a blue sweater is shown from the side, sitting at a desk and working on a laptop. He is holding a coffee cup to his lips with his right hand. On the desk, there is a calendar with several colorful sticky notes attached to it. The calendar shows dates 6, 13, 20, and 27. The background is slightly blurred, showing another person in a white shirt working at a desk. The overall scene is a professional office environment.

# 2

## GESTION EN COURS DE BAIL

Nous vous aidons aussi dans la gestion quotidienne de votre bien. De la relation avec vos locataires à l'entretien de votre bien en passant par la gestion administrative et comptable, nous vous libérons de toutes les contraintes inhérentes à la gestion au cours d'un bail.

# GESTION COMPTABLE ET FISCALE



Tout ou partie des frais liés à la gestion de votre bien sont déductibles de vos revenus fonciers (honoraires liés à la mise en location, frais de gestion et frais d'assurance)

Une fois le bail signé et le locataire installé, les tâches les plus récurrentes sont de nature administrative, comptable et fiscale. Il s'agit de faire une tenue rigoureuse des comptes, de s'assurer que les loyers sont payés à temps et de remplir sa déclaration de revenus fonciers de façon rigoureuse. Si vous nous confiez le mandat, voici un aperçu de ce que l'on peut faire pour vous libérer dans votre quotidien :

- ▶ Gestion, encaissement et versement des loyers
- ▶ Envoi par email des quittances mensuelles aux locataires
- ▶ Relance et mise en demeure en cas de loyer impayé
- ▶ Calcul des indexations pour les révisions annuelles du loyer
- ▶ Répartition et régularisation annuelle des charges locatives
- ▶ Édition d'un état annuel d'aide à la déclaration fiscale des revenus fonciers

Et grâce à nos outils de reporting sécurisés et accessibles en ligne via votre espace extranet personnel, vous pourrez suivre et contrôler en temps réel l'ensemble des activités relatives à vos biens.

# GESTION DE L'ENTRETIEN ET DES MENUS TRAVAUX



Préserver la valeur de son patrimoine immobilier est un aspect essentiel quand on se lance dans le locatif. Impossible d'échapper à la gestion des travaux d'entretien et d'amélioration : Entretien de la chaudière, plomberie, menuiserie, isolation des fenêtres, peintures, électricité, etc..

Si le temps et l'expertise vous manquent, l'agence peut vous fournir toute une gamme de services qui assurera la pérennité de votre bien immobilier :

- ▶ Prise en charge immédiate des pannes urgentes
- ▶ Suivi des contrats d'entretien (chaudière, cheminée, etc.)
- ▶ Gestion des appels d'offres, exécution et suivi des travaux d'entretien réalisés par des entreprises sélectionnées
- ▶ Optimisation de votre bien et gestion de l'entretien
- ▶ Mise en place de mesures conservatoires en cas d'urgence
- ▶ Gestion des sinistres : mise en œuvre et suivi des déclarations de sinistre



# GESTION DES RISQUES



En tant que propriétaire bailleur, il est important d'être bien protégé contre les différents risques liés à la gestion locative.

Pour assurer votre tranquillité d'esprit, nous avons négocié pour vous avec nos partenaires en assurances une garantie pour vous mettre à l'abri de ces risques :

- ▶ Loyers impayés
- ▶ Dégradations locatives
- ▶ Frais de contentieux
- ▶ Départ prématuré du locataire
- ▶ Service de protection juridique

Pour plus de détails sur les conditions de ces garanties et leurs couvertures, adressez-vous à l'un de nos conseillers afin qu'il vous fournisse toutes les informations complémentaires dont vous avez besoin !

# 3

## GESTION EN FIN DE BAIL

Le départ d'un locataire est un moment crucial qui peut avoir des conséquences immédiates sur l'optimisation de vos revenus locatifs ! En nous confiant votre bien, vous pouvez compter sur notre réactivité pour gérer ces phases de transition efficacement !

# DÉPART DU LOCATAIRE



Le locataire peut rompre le bail à tout moment à condition de respecter le délai de préavis qui peut varier d'1 à 3 mois. Si le locataire n'a pas à prendre à sa charge les coûts inhérents à la vétusté du logement, il doit assumer les coûts des détériorations dont il est responsable. Pour vous éviter toute mauvaise surprise, à chaque départ de locataire, nous procédons méthodiquement comme suit :

- ▶ Rappel des obligations au locataire sortant en prévision de l'état des lieux
- ▶ Réalisation de l'état des lieux de sortie
- ▶ Remboursement du dépôt de garantie après déduction des sommes dues
- ▶ Lorsque les travaux à la charge du locataire n'ont pas été effectués, coordination des travaux et gestion du recouvrement (dépôt de garantie, cautionnaire ou gestion avec les assurances)
- ▶ Gestion des travaux à la charge du propriétaire (rénovation et amélioration)
- ▶ Changement des serrures à la demande du bailleur

DÉPART  
DU LOCATAIRE



# REMISE EN LOCATION

Pour maximiser ses revenus locatifs, il est essentiel de minimiser le temps de carence entre deux locataires. Lorsque vous nous confiez la gestion locative de votre bien, nous nous engageons à entamer, dès la réception du préavis de départ des occupants, la procédure de remise en location. Nous reprenons ainsi nos bonnes pratiques pour louer votre bien au plus vite :

- ▶ Nous vérifions si un réajustement du loyer est envisageable en respectant l'indice de référence des loyers
- ▶ Si des travaux de rénovation ont été effectués, nous actualisons la fiche de votre bien et mettons à jour les photos.
- ▶ Nous mettons en ligne votre annonce et communiquons au plus vite sur votre bien (site de l'agence, portails immobiliers, campagne de flyer, vitrine de l'agence et réseaux sociaux)
- ▶ Nous gérons les visites et sélectionnons pour vous les candidats les plus fiables.
- ▶ Nous nous occupons de l'installation du nouveau locataire (état des lieux sur tablette numérique avec photos, rédaction du bail, remise des clés)



REMISE  
EN LOCATION



## NOS SERVICES

Gestion Locative  
Achat/Vente  
Location  
Conseil



## NOTRE ÉQUIPE

À l'agence, nous sommes une équipe de 4 collaborateurs passionnés, chevronnés et expérimentés dans le domaine depuis de nombreuses années !

## TÉMOIGNAGES

“ Une agence très performante, une équipe au top pour défendre vos intérêts de bailleur, et des tarifs attractifs ”

Patrick

“ D'excellents conseils! J'ai très apprécié l'accompagnement personnalisé et surtout la disponibilité et la transparence des conseillers.

Je recommande 5/5 cette agence ”

CHARLES

“ Une agence comme on ne n'en voit plus: familiale, réactive et consciencieuse! Ayant eu à faire à plusieurs agences, elle est celle qui m'a le plus inspiré confiance. Merci pour cet accompagnement rassurant ”

OCEANE



# UNE OFFRE ADAPTÉE À VOS BESOINS

---

À l'agence Demeures en Provence, notre objectif est de combler l'ensemble de vos attentes en matière de gestion locative. Au fur et à mesure des années, nous avons sans cesse élargi la gamme de nos services pour nous adapter à la demande de nos clients.

Nous prenons une attention particulière à l'analyse de vos besoins lors de nos premières rencontres afin de vous proposer une offre de service sur mesure.



# NOS TARIFS

## MISE EN LOCATION

### Zone non tendue :

A partir de 6,00 € TTC/m<sup>2</sup>

## GESTION EN FIN DE BAIL

Plus honoraires d'entremise et négociation

De 30€ TTC à 50€ TTC / location

Les honoraires de locations ne peuvent en aucun cas dépasser un mois de loyer en matière d'habitation  
À la charge du bailleur et du locataire. Ce tarif inclut la constitution du dossier, la recherche du locataire, l'estimation du loyer, les honoraires de visites, la rédaction du bail, la réalisation de l'état des lieux d'entrée.

## GESTION EN COURS DE BAIL

**A partir de 6% HT**  
de votre loyer annuel  
charges comprises

Ce tarif inclut l'ensemble des services de gestion comptable et fiscale sauf la préparation de l'état annuel d'aide à la déclaration des revenus fonciers. Pour la gestion de l'entretien et des menus travaux, 1%HT supplémentaire s'applique.

## GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

**2,50%**  
de votre loyer annuel  
charges comprises

La garantie couvre les loyers, charges et taxes impayés par le locataire, les frais de recouvrement et de contentieux, l'indemnisation jusqu'à récupération du bien, prise en charge des dégradations immobilières et de la protection juridique\*

Pour connaître les honoraires pour toutes nos prestations annexes, contactez-nous pour prendre un rendez-vous avec l'un de nos conseillers afin qu'il vous prépare un devis personnalisé adapté à vos besoins !

\* Voir conditions en agence

# CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

Afin de créer votre dossier et procéder à la signature du mandat de gestion, nous avons besoin de collecter un certain nombre d'informations sur vous et sur votre logement. Voici l'inventaire des pièces à nous fournir :

## PIÈCES NÉCESSAIRES

### Obligatoires

- ✓ Pièce d'identité (recto & verso)
- ✓ Relevé d'identité bancaire
- ✓ Titre de propriété
- ✓ Taxe foncière
- ✓ Certificat de surface
- ✓ Attestation d'assurance propriétaire non occupant

### Facultatives

- ✓ Copie de la taxe d'habitation
- ✓ Copie des factures de travaux
- ✓ Code d'accès à la résidence
- ✓ Coordonnées du gardien
- ✓ Procès verbal de la dernière Assemblée Générale de copropriété

## LOGEMENT VIDE

- ✔ 1 jeu de clés et des cartes d'accès
- ✔ Le diagnostic de performance énergétique
- ✔ Le constat de risque d'exposition au plomb
- ✔ Un état de l'installation intérieure d'électricité et de gaz
- ✔ L'attestation d'entretien de la chaudière
- ✔ Le certificat de ramonage de cheminée

## LOGEMENT LOUÉ

- ✔ Une copie de votre dossier locataire
- ✔ Une copie du bail actuel
- ✔ Les coordonnées téléphoniques du locataire et du cautionnaire s'il y a lieu
- ✔ Une copie de l'état des lieux d'entrée
- ✔ Une quittance de loyer du locataire sur les 6 derniers mois
- ✔ L'attestation d'assurance du locataire